

Accord CQC_Wissous :

ne les laissez pas hypothéquer votre avenir !

Après la signature de l'accord CQC d'accompagnement social, la CFDT apparaît aujourd'hui comme la seule organisation syndicale capable à la fois de porter des revendications claires, de conduire des négociations dans la transparence, pour arracher à la Poste le meilleur accord possible ! Le trio « CGT-Sud-Fo » conditionne une énième fois ses choix à des prétextes fallacieux qui ne trompent plus personne !

Les stratégies sinueuses qui conduisent à ne pas signer un accord jugé mauvais, sans le dénoncer sont incompréhensibles, pour ne pas dire plus ! ces syndicats cherchent à apparaître comme les chevaliers blancs du syndicalisme, opposés systématiquement aux « patrons », mais pour quel profit ?Le leur ou celui des agents ?

Quelle stratégie suivent-ils ?

La stratégie qu'ils conduisent est définitivement vouée à l'échec. Echec qui ne servira que les intérêts de la Poste, à qui il ne restera plus qu'à passer ses projets à minima sans tenir compte des interlocuteurs syndicaux. Mais, de grâce, ne mettons pas tous les syndicats dans le même pot... Ces potions là, constituées d'ingrédients idéologiques ont fait leur preuve : celle de l'inefficacité. Pour autant, les différentes élections ont privilégié ce type de syndicalisme au détriment d'un syndicalisme renouvateur, moderne !

Quelle attitude devra adopter la CFDT à l'avenir ?

La CFDT devra-t-elle se résoudre à adopter cette posture d'opposition en règle pour s'attirer les faveurs des éternels insatisfaits ? La CFDT devra-t-elle laisser les agents livrés à eux-mêmes face à la Poste, aux côtés des opposants traditionnels ?

Cette question mérite d'être posée !

En effet, cette posture mêlant considérations politiques et choix syndicaux, qui, si elle ne

fait pas avancer les choses, a l'avantage de s'attirer les faveurs des agents. **Jusqu'à quand ?**

Force est de reconnaître que cette stratégie qui tend à n'ouvrir aucune perspective, sans se soucier des conséquences sur les postiers, semble s'être aujourd'hui heurtée à un mur.

De nombreux adhérents du trio « CGT-Sud-FO » regrettent cette non-signature, n'hésitant pas à se tourner vers la CFDT. Une section CGT a même osé s'opposer à la décision des responsables départementaux CGT sans pour autant obtenir une signature en faveur de l'accord ! les choses évoluent lentement, mais une prise de conscience semble avoir eu lieu à l'occasion de cet accord CQC....

L'action syndicale mérite plus, beaucoup plus que ces options politiques ! les agents méritent mieux, beaucoup mieux que ces petits calculs syndicaux !

La crédibilité de la CFDT passe par sa capacité porter des revendications concrètes, par sa ténacité dans les phases de négociations et sa volonté d'aboutir au meilleur accord.

Dont acte !

L'accord CQC d'accompagnement social n'est toujours pas acté ! Les syndicats non signataires ont 8 jours pour confirmer leurs décisions. Le dénoncer serait le signe d'une position cohérente de leur part ! Ne pas le dénoncer serait incompréhensible et n'obéirait pas à leur propre logique ! **Où donc se sont-ils égarés ?**

C'est vous, les agents des CTC qui devez vous faire entendre de ceux-là mêmes qui vous ont oublié pour initier de sombres calculs ! dites-leur ce que vous en pensez... !

Après la dénonciation de l'accord en 2005, ne les laissez pas hypothéquer votre avenir ! ne les laissez plus jouer avec vous ! les seuls signataires (CFDT en tête) siègeront en commission de suivi, et veilleront à la stricte application de l'accord en examinant les problématiques individuelles et collectives !

L'avenir ne se dénonce pas, l'avenir se construit !